

Règlement du critérium GENTLEMEN / AMAZONES

Le critérium « gentlemen / amazones » doit obligatoirement être organisé sur une piste extérieure.

Il comprend une épreuve qualificative et une finale.

L'épreuve qualificative est commune avec classement séparé (amaz / gentl).

L'épreuve finale peut être commune ou séparée.

Cette épreuve spéciale est ouverte à tout concurrent détenteur d'une licence J03 ou J08 de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL/ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Il est admis un maximum de 3 chevaux par concurrent.

Restrictions: J03 à J08 : les cavaliers ayant participé, sauf HC, en 120cm ou plus lors de la saison en cours ne sont pas admis.

J06 : les cavaliers FEI ne sont pas admis.

Pour la finale, deux chevaux sont autorisés par concurrents.

Les chevaux participant au critérium sont automatiquement exclus de toute autre épreuve, même HC.

Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en épreuve qualificative ne peuvent pas participer à la finale.

L'organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires qui ne sont pas reprises pour la finale.

Celle-ci pourra être couplée à une autre épreuve et clairement indiquée à l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à **100cm** avant barrage.

Ces épreuves sont fermées.

<u>Types d'épreuves:</u> Ep qualificative	BA BAC	(238.2.2)
Finale	BAM 2 barrages	(238.2.3)

<u>Attribution des points:</u> Ep qualificative	100, 98, 97, 96, 95.....
Finale:	200, 196, 194, 192.....

En cas d'égalité, le résultat de la finale sera prépondérant.

Inscriptions: prix forfaitaire : 25,00 € par cheval engagé.

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard le jour de la date de clôture prévue à l'AP.

Aucune inscription ne sera remboursée aux concurrents qui ne participeraient pas à certaines épreuves du critérium.

Les inscriptions du 3^{ème} cheval seront automatiquement reportées pour la consolation.

Prix : Ep qualificative: prix du 100cm x 1 ½.

finale: 100cm doublés

podiums: 60,50 et 40 € (x2) à charge de la régionale organisatrice.

Tous les prix sont à charge de l'organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 100cm.

Prix supplémentaires, selon la grille de 100cm, à charge de la régionale organisatrice.

Obligations pour l'organisateur:

Tout cercle désireux d'organiser ce championnat devra se soumettre impérativement aux directives suivantes:

- Lors de la prise de date de ce concours, dater et signer un exemplaire de cette page pour accord.
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix des podiums (personnalités, sponsors, officiels ...)
- Une coupe pour chaque vainqueur et médailles pour les podiums
- Décoration florale en piste.
- Respecter les prix.